



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEMUSTAUSOU**  
**Séance du 04 Octobre 2024**

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| Date de convocation : 27 septembre 2024 | Date d'affichage : 07 octobre 2024 |
| Nombre de conseillers en exercice : 27  |                                    |
| Présents : 20                           | Absents : 07                       |
| Ayant donné procuration : 06            | Votants : 26                       |

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle François MITTERRAND, en séance publique sous la présidence de M. Bruno GIACOMEL, Maire.

Présents : M. Bruno GIACOMEL ; Mme Véronique FABRE ; Mme Hélène RIGAUD ; M. Jean-Louis BIZOT ; M. Patrick MERCERON ; Mme Eliane PUJOL ; M. Jean-Louis BASSO ; M. Thierry ORMIERES ; M. Alain ROSSET ; Mme Claire ALABERT ; Mme Bernadette GAGLIAZZO ; M. Thierry BENNES ; Mme Florence DELAUR ; M. Bruno ALLART ; Mme Laurence HOVINGA ; Mme Alexandra BURTICA ; Mme Bahia GHRAIRI ; M. Julien ROUDEAU, M. Michel RAGOSO ; Mme Maria Inès JOURNET.

Absents : M. Roger LORION ; Mme Sylvie VALLES ; M. Michel GUIRAUD ; Mme Valérie FREMY BIGAUL ; M. Claude TONELLO ; Mme Sonia MAMOU ; Mme Danielle BEUCAIRE ;

M. Roger LORION ; Mme Sylvie VALLES ; M. Michel GUIRAUD ; M. Claude TONELLO ; Mme Sonia MAMOU ; Mme Danielle BEUCAIRE ; ont donné respectivement procuration à Mme Véronique FABRE ; M. Bruno GIACOMEL ; M. Thierry ORMIERES ; M. Thierry BENNES ; Mme Bahia GHRAIRI, M. Michel RAGOSO conformément aux dispositions de la loi du 6 Septembre 1948, article 2, ainsi qu'à l'article L121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Thierry BENNES est élu secrétaire de séance.

*Les membres du Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, M. Le Président déclare la séance ouverte.*

- 
- 1. APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) du 19 JUIN 2024 et DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2024 (Annexe n°1- Rapport de la CLECT) ;**
  - 2. FIXATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION PROVISOIRE DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ELECTRICITE OU DE GAZ POUR L'ANNEE 2024 ;**
  - 3. FIXATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER ET NON ROUTIER PAR LES RESEAUX ET OUVRAGES DE COMMUNICATIONS ELECTRIQUES POUR L'ANNEE 2024 ;**
  - 4. RETROCESSION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AB n° 330 – CHEMIN GASTON PHOEBUS ;**
  - 5. ACQUISITION D'UNE PARCELLE NON BATIE CADASTREE SECTION AX n° 053 – AVENUE DU CABARDES ;**
  - 6. ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES SECTION BA n° 102 -141 – 142 et 013 – CONSORT PIDOUX-VIDAL et Mme GRASSI ;**
  - 7. ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AW43 – 11 BOULEVARD DE LA MAIRIE ;**

8. REMUNERATION D'UN AGENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES ;
9. ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION PROPOSEE PAR LE CDG 11 – RISQUE PREVOYANCE ;
10. RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC – PROGRAMME FONDS VERT 2024 (*Annexe 2 – la convention relative à la délégation*) ;
11. APPROBATION DU REGLEMENT D'UTILISATION DES ABRIS VELOS / BOX SECURISES EN LIBRE SERVICE SUR LA COMMUNE ;

Les points des délibérations ci-dessus ont été approuvés par 26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| Date de convocation : 27 septembre 2024 | Date d'affichage : 07 octobre 2024 |
| Nombre de conseillers en exercice : 27  |                                    |
| Présents : 19                           | Absents : 08                       |
| Ayant donné procuration : 06            | Votants : 25                       |

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle François MITTERRAND, en séance publique sous la présidence de M. Bruno GIACOMEL, Maire.

Présents : M. Bruno GIACOMEL ; Mme Véronique FABRE ; Mme Hélène RIGAUD ; M. Jean-Louis BIZOT ; M. Patrick MERCERON ; Mme Eliane PUJOL ; M. Jean-Louis BASSO ; M. Thierry ORMIERES ; M. Alain ROSSET ; Mme Claire ALABERT ; Mme Bernadette GAGLIAZZO ; M. Thierry BENNES ; Mme Florence DELAUR ; M. Bruno ALLART ; Mme Laurence HOVINGA ; Mme Bahia GHRAIRI ; M. Julien ROUDEAU, M. Michel RAGOSO ; Mme Maria Inès JOURNET.

Absents : M. Roger LORION ; Mme Sylvie VALLES ; M. Michel GUIRAUD ; Mme Valérie FREMY BIGAUL ; M. Claude TONELLO ; Mme Alexandra BURTICA ; Mme Sonia MAMOU ; Mme Danielle BEUCAIRE ;

M. Roger LORION ; Mme Sylvie VALLES ; M. Michel GUIRAUD ; M. Claude TONELLO ; Mme Sonia MAMOU ; Mme Danielle BEUCAIRE ; ont donné respectivement procuration à Mme Véronique FABRE ; M. Bruno GIACOMEL ; M. Thierry ORMIERES ; M. Thierry BENNES ; Mme Bahia GHRAIRI, M. Michel RAGOSO conformément aux dispositions de la loi du 6 Septembre 1948, article 2, ainsi qu'à l'article L121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Thierry BENNES est élu secrétaire de séance.

*Les membres du Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, M. Le Président déclare la séance ouverte.*

12. INSTAURATION D'UNE AMENDE ADMINISTRATIVE POUR DEPOT SAUVAGE DE DECHET ;
13. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ENTRE LA COMMUNE ET CARCASSONNE AGGLO ;
14. PARTICIPATION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « AVANTAGES SENIORS » A L'ASSOCIATION « SCION DU TRAPEL » ;
15. RETROCESSION D'UNE CAVURNE DANS LE CIMETIERE COMMUNAL ;

Les points des délibérations ci-dessus ont été approuvés par 25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention